Conseil de la Ville

Règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **<u>Grille des spécifications applicable à la zone P2101</u>**

   La grille des spécifications applicable à la zone P2101, annexée à ce règlement, est modifiée par l'ajout de l'usage autorisé « H1 » et des spécifications afférentes à ce groupe d'usages indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 9 mars 2020

(signé) Gilles Lehouillier
_____
Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon
_____
Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 16 AVRIL 2020